

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Grèce

# La dette grecque est-elle légitime ?

- International - Europe -

Date de mise en ligne : jeudi 25 juin 2015

---

Démocratie & Socialisme

---

**Nous publions ici la première partie d'un article de notre camarade Jean-Jacques Chavigné qui paraît dans le numéro de Juin de la revue Démocratie&Socialisme. Au moment où le FMI, la BCE et l'Union européenne tentent toujours de mettre Syriza à genoux, nous devons plus que jamais manifester notre soutien au peuple Grec et à son gouvernement.**

La réponse à cette question de la légitimité de la dette grecque est déterminante. Toutes les négociations entre la Grèce et les 19 autres gouvernements de la zone euro tournent autour de cette question. Si la Grèce a, à ce point, besoin de 1,6 milliards d'euros le 30 juin, c'est pour rembourser la dette, arrivée à échéance, contractée par les gouvernements précédents auprès du FMI. Si la Grèce doit disposer de 6,7 milliards en juillet et août, c'est pour rembourser la Banque centrale européenne (BCE).

Les soi-disant plans de « sauvetage de la Grèce », mis en place par le FMI, la BCE et la Commission européenne, à partir de 2010 n'avaient pour fonction d'aider la Grèce. C'étaient des plans de sauvetage des banques européennes. Plus de 90 % des prêts effectués par ces institutions avaient une seule destination : rembourser aux banques qui les détenaient les titres de la dette publique grecque arrivés à échéance et assurer le paiement des intérêts dus à ces mêmes banques. Aujourd'hui, les prêts de l'UE n'ont qu'un seul objet : payer les intérêts et rembourser les prêts de la Grèce au FMI et à l'UE !

En contrepartie de ces « plans de sauvetage » dont les Grecs n'ont pas vu la couleur, la Troïka (FMI, UE, BCE) a imposé à la Grèce une politique d'austérité et de réformes structurelles qui l'ont ruinée. Depuis 2009, la Grèce a subi 25 trimestres de récession consécutifs et une baisse de 25 % de son PIB ; le taux de chômage dépasse toujours 27 % de la population active ; des dizaines de milliers de fonctionnaires ont été licenciés ; le salaire minimum a diminué de 22 %, (32 % pour les moins de 25 ans) ; les allocations sociales ont fondu comme beurre au soleil. Tout cela avait pour objectif de diminuer la dette publique. En réalité, elle a considérablement augmenté : de 100 % du PIB en 2008 à 177 %, fin 2014.

**La Commission pour la vérité sur la dette publique grecque**, réunie sous l'autorité de la présidente du Parlement grec, Zéo Konstantopoulou, a fait travailler ensemble une trentaine d'experts grecs et étrangers. Son rapport met en évidence plusieurs réalités que les dirigeants européens et les institutions européennes ont toujours soigneusement cachées.

Ce n'est pas l'augmentation des dépenses publiques ou le refus des « Grecs » à payer l'impôt qui étaient responsables de la dette. Les dépenses publiques grecques étaient au même niveau que les dépenses publiques de la plupart de celle des autres États européens, à l'exception des dépenses militaires qui constituaient un débouché fructueux pour les multinationales françaises et allemandes. Les « Grecs » qui ne payaient pas leurs impôts n'étaient pas les salariés ou les retraités dont le revenu était prélevé à la source, mais les armateurs, l'Église orthodoxe, les entreprises, les professions libérales...

Les programmes de la Troïka ont été bâtis sur des hypothèses irréalistes qui ont engendré une dette insoutenable et compromis la capacité de la Grèce à s'engager sur la voie d'un développement économique socialement juste.

Cette Commission est arrivée à la conclusion que la dette grecque était « **illégal**e » puisque contractée en violation de la constitution grecque et de la législation européenne ; qu'elle était « **illégitime** » dans la mesure où elles n'avaient profité qu'à une minorité de créanciers privés, en particulier les grandes banques grecques et étrangères au détriment de la grande majorité du peuple grec ; qu'elle était « **odieuse** » car les prêteurs ne pouvaient ignorer que les conditionnalités qu'ils imposaient impliquaient la violation de droits humains fondamentaux.